

# DECISION n° DEC-2023-203-DCPC DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE AU TITRE DE L'AIDE AUX PROJETS INNOVANTS (LECTURE PUBLIQUE)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

E3 89

753

BH 80

100

25

100

53 00

135

22

100

53

88

13

話

525 555

25 [6]

165

160 163

歸

翻

EN EN

335

303

89

18

551

516

55

193

53

161

335

55 BE

Vu la délibération n°2015-0024 du 23 février 2015 adoptant la « Charte d'orientation des activités culturelles » fixant notamment un objectif de structuration et d'animation du réseau de lecture publique,

Vu la délibération n°2020-0324 du 23 novembre 2020 relative à la convention socle signée entre le Département de l'Isère et la Communauté de communes du Grésivaudan pour le soutien du réseau des bibliothèques dans le cadre du Plan Lecture Publique 2020-2026,

Vu la délibération n°2020-0365 du 14 décembre 2020 modifiant par avenant la convention socle entre le Département de l'Isère et la Communauté de communes du Grésivaudan et fixant les objectifs du réseau en matière de structuration, d'acquisition et d'action culturelle,

Vu la délibération n°2023-0052 du Conseil communautaire en date du 20 mars 2023

Vu la délibération n°2022-0262 du Conseil communautaire en date du 27 juin 2022 donnant délégation au Président en matière de subventions pour la sollicitation auprès de tout organisme financeur, de l'attribution de subvention quel que soit leur montant et conclusion, révision et résiliation des conventions qui y sont relatives,

#### DECIDE

Dans le cadre de ses missions de soutien à la lecture publique, la Médiathèque Départementale de l'Isère soutient les projets innovants des réseaux de bibliothèques autour du numérique et/ou de tiers-lieux.

Le diagnostic de territoire mené en 2020 a permis de positionner le réseau des bibliothèques du Grésivaudan, de valoriser ses atouts, de marquer les avancées mais aussi de donner des pistes et objectifs pour maintenir et adapter au mieux ses offres de service au plus grand nombre d'habitants du territoire. Ces objectifs sont repris dans le Projet culturel, scientifique, éducatif et social du réseau. L'un des points mis en exergue est le développement et l'enrichissement de l'offre documentaire, avec notamment la proposition de nouveaux supports dont les jeux vidéo. Ce média, quoique populaire, reste cher et méconnu : développer une collection spécifique et raisonnée permettra ainsi d'élargir son accès aux populations les plus fragiles

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20231214-DEC-2023-203-DE Date de télétransmission : 29/12/2023 Date de réception préfecture : 29/12/2023

économiquement, mais aussi de travailler autour de propositions intergénérationnelles valorisant les compétences des plus jeunes auprès de leurs aînés et sensibilisant ceuxci à la culture de leurs enfants et petits-enfants. Enfin, c'est l'occasion de faire connaître à tous des jeux moins connus, une grande diversité souvent ignorée.

Les équipes des MTR ont donc élaboré un projet autour de ce média, avec la création de collections de jeux et l'acquisition du mobilier spécifique pour les entreposer, mais aussi une offre de médiation et une valorisation en partenariat notamment avec l'Espace Aragon pour lancer cette nouvelle offre. Il est ainsi prévu un tournoi de lancement en janvier dans les MTR avec une finale à l'Espace Aragon le 20 janvier 2024. Un second temps fort est prévu en partenariat avec la bibliothèque du Touvet, qui développe également ce type de collection, à la fin du mois de mai, avec l'accueil d'un conteur qui a créé deux spectacles interactifs autour des mythologies nordique et grecque, durant lesquels il fait participer des spectateurs à un jeu vidéo créé pour l'occasion. Le spectacle Les Runes d'Odin sera joué à Pontcharra et Le Touvet, tandis que le spectacle Le Labyrinthe du Minotaure sera joué à Crolles. Les interventions du conteur sont prises en charge par le budget LEC dans le cadre de la mesure où trois équipements se sont organisés pour accueillir ces spectacles.

En outre, ce projet s'inscrit plus largement dans l'offre de services numériques du réseau, développée par les trois médiateurs numériques, avec un espace dédié à la médiathèque de Pontcharra, et des ateliers réguliers dans les deux MTR et plus ponctuels dans les bibliothèques qui font appel aux services du médiateur réseau.

Ce projet est également soutenu par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la Dotation Globale de Décentralisation fléchée vers les bibliothèques versée en 2023.

Par ailleurs, ce projet s'inscrit plus largement dans le développement d'une offre numérique de qualité portée par les trois médiateurs numériques du réseau et qui vise à réduire la fracture numérique, ainsi qu'à développer la connaissance de la diversité des possibilités offertes par ces outils et services.

Le montant prévisionnel du projet s'élève à 21 231 €, financés comme suit :

# Budget prévisionnel pour l'année 2023

DEPENSES		RECETTES	
Postes	Dépenses TTC	Subventions	
Spectacles	1845	DRAC au titre de la DGD	7546
Déplacement	130		
Hébergement et restauration	200	Isère	6369
Matériel et	5444	Autofinancement	
équipement	350 60 10 10	Grésivaudan	7316
Acquisition de collections	13612		
Total	21231	Total	21231

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20231214-DEC-2023-203-DE Date de télétransmission : 29/12/2023 Date de réception préfecture : 29/12/2023

### **Propositions**

108

100 502

10

1925

235

(1)

10

181 150 155 100

155

13

B 10 303 id 白 100

100 10

10

150 50 [3]

131

15 165

## Ainsi, M. le Président décide :

de solliciter une subvention d'un montant total de 6 369 € auprès du Conseil départemental de l'Isère au titre de l'aide aux projets innovants fléchée vers les projets de développement des réseaux de bibliothèques de lecture publique

Fait à Crolles, le 14.12.2023

Le Président,

Henri BAILE

auté de

e Grésivauda

Publié le : 2 9 DEC. 2023

Télétransmis le : 2 9 DEC. 2023

Notification faite le :

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20231214-DEC-2023-203-DE Date de télétransmission : 29/12/2023 Date de réception préfecture : 29/12/2023